

# LANCEMENT DE LA 2<sup>EME</sup> ÉDITION DES ECO-DÉFIS

## Éco-défis, c'est quoi ?

L'opération des éco-défis a été lancée en 2021 auprès des artisans-commerçants dans le cadre du contrat de Transition Écologique du Pays Bassin de Briey, en partenariat avec la CMA Grand Est #Meurthe-et-Moselle. Eco-défis est un label gratuit qui vise à valoriser l'engagement environnemental des artisans. Les consommateurs sont de plus en plus vigilants sur les questions éthiques et environnementales dans leurs achats. Les entreprises qui se lancent dans cette démarche s'engagent à relever au moins 4 défis (eau, énergie, déchets, transport...). Au terme de ces défis, les entreprises reçoivent le label Eco-Défis pour certifier leurs engagements.



## Renouvellement de l'opération pour 2022

Au cours de cette 1<sup>re</sup> édition, 12 entreprises ont été labellisées. Grâce à ce succès, l'association Pays Bassin de Briey, ainsi que les deux communautés de communes (Cœur de Pays Haut et Ornes Lorraine Confluence) ont décidé de renouveler la convention avec la CMA Grand Est pour une 2<sup>e</sup> édition des éco-défis en 2022.

## Bravo à nos 12 entreprises labellisées en 2021

- Géraldine Claus Atelier, VAL DE BRIEY
- Chez Victor et Rémy Le Fournil de DONCOURT-LES-CONFLANS
- Globe Traiteurs, LANDRES
- New Hair, TRIEUX
- Harmonie & Sens, VAL DE BRIEY
- Phil Coiffure, VAL DE BRIEY
- Masson Polyfroid, JARNY
- Tiff On Line, AUBOUE
- Pâtisserie Karrenbauer, VAL DE BRIEY
- Pinceaux et Jeux de fils, TUCQUEGNIEUX
- Boulangerie-Pâtisserie H. GILLANT, VAL DE BRIEY
- Arum & Sens, JARNY